

Appel à candidature à un poste de Technicien Forestier (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière
Provence-Alpes-Côte d'Azur

<u>Intitulé du poste :</u>	Technicien forestier (H/F)
<u>Type de contrat :</u>	CDD à temps complet de 12 mois renouvelable sous condition de maintien des conventions locales, de droit public, sur la base des dispositions applicables aux agents non titulaires de l'Etat (décret 86-83 du 17/01/1986). Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.
<u>Catégorie d'emploi :</u>	B
<u>Rémunération :</u>	Selon barème des rémunérations du CNPF (fonction de l'expérience professionnelle antérieure). Fourchette : 26.9 K€ à 37 K€ bruts/an
Résidence administrative	Le Luc (83)
<u>Prise de poste prévue :</u>	01 juillet 2025

Présentation du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

www.cnpf.fr



La région Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- Comporte six départements : Alpes de Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Var et Vaucluse ;
- Possède un taux de boisement élevé de 48 % (moyenne nationale 29 %) ;
- Présente des spécificités : forêt très diversifiée, méditerranéenne et littorale, mais aussi montagnarde, impliquant des approches de gestion très variées ;
- Des enjeux forts liés au changement climatique, un besoin de capitaliser les retours d'expériences de gestion pour mieux affronter l'avenir.

Description du poste

Ce poste comprend pour mission principale l'animation en vue de regroupements de propriétaires forestiers privés pour des opérations sylvicoles menées en appui d'ouvrages de défense des forêts contre les incendies dans le cadre de conventions sur le département du Var :

- Convention de partenariat avec la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte,
- Convention de partenariat avec la Communauté de communes du Pays de Fayence.

Formation – expériences

- Technicien supérieur forestier, option production ou gestion forestière, ou diplôme équivalent
- Expérience souhaitée dans le développement en forêt privée,
- Maîtrise des logiciels de bureautiques : Word, Excel, Powerpoint,
- Maîtrise et pratique du SIG souhaitée (QGIS de préférence),

Compétences et qualités requises

- Rigueur, sens de l'organisation, autonomie et esprit d'initiative,
- Capacité de synthèse et de rédaction,
- Intérêt pour la gestion des forêts méditerranéennes,
- Bonne disposition aux relations extérieures comme au travail en équipe,
- Aptitude physique au travail de terrain et sens de l'orientation, ...
- Permis B obligatoire

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail)
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Le télétravail est envisageable à hauteur de 1 jour par semaine au bout de 6 mois de service (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75 % ;
- Participation employeur mutuelle (obligatoire).

Personnes à contacter

- Christophe BARBE, Directeur du CRPF : 04 95 04 59 04 - christophe.barbe@cnpf.fr
- Marie GAUTIER, responsable des Départements 06 et 83 : 06 84 50 22 43 - marie.gautier@cnpf.fr



Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le 23 mai 2024 dernier délai un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail ou par courrier à :

Monsieur le Directeur du CNPF PACA
7 impasse Ricard-Digne – 13004 MARSEILLE
marie.gautier@cnpf.fr

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra le 27 mai 2024 dans les locaux du CNPF, au Luc (83).